

REPOSE DU CONSEIL D'ETAT
à l'interpellation Marc Vuilleumier –
Un parc en mémoire de Walter Mafli, peintre vaudois (22_INT_137)

Rappel de l'intervention parlementaire

Walter Mafli est un peintre suisse né en mai 1915 dans le canton de St Gall et décédé en décembre 2017 dans le canton de Vaud. Il a vécu pendant 70 ans, jusqu'à sa mort, à Corsy, sur les hauts de la commune de Lutry. Cette dernière est propriétaire de plusieurs œuvres du peintre et l'a nommé bourgeois d'honneur. Walter Mafli est reconnu bien au-delà des frontières cantonales.

Plusieurs habitants de la commune de Lutry, mais aussi des amateurs de l'œuvre de Walter Mafli souhaitent qu'un lieu de mémoire soit créé et aménagé en mémoire du peintre qui a souvent représenté le hameau de Corsy. Une association s'est d'ailleurs constituée dans ce but, Les Amis de Corsy. Or, une opportunité particulièrement favorable existe aujourd'hui, juste à côté de l'ancienne habitation de Walter Mafli. Cette parcelle, no 5895 au cadastre, sise à la route de Corsy est aujourd'hui une zone verte mais en zone à bâtir. Un projet immobilier a récemment été mis à l'enquête qui a suscité plusieurs dizaines d'oppositions dont celles d'associations visant à protéger le patrimoine. Le promoteur s'est déclaré prêt à renoncer à son projet et est disposé à vendre le terrain pour un montant d'un peu moins de fr 700'000.-. La création d'un parc Walter Mafli à cet endroit, ouvert au public, aurait un quadruple intérêt:

- création d'un espace didactique de mémoire d'un peintre reconnu et estimé
- création d'un lieu de rencontres facilement accessible au public
- sauvegarde d'un tilleul centenaire protégé (protection no 216)
- abandon d'un projet immobilier défigurant le hameau historique de Corsy.

Les Amis de Corsy ont, à ce jour, rassemblé des promesses de dons pour un montant de fr 100'000.-. Une vente de tableaux de Walter Mafli sera organisée en novembre 2022 afin de compléter ce montant. La commune de Lutry s'est engagée à entretenir ce nouveau parc.

A notre sens, le Canton a un intérêt de voir aboutir ce projet culturel. C'est pourquoi, nous posons les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. *Le Conseil d'Etat est-il disposé à contribuer à la création d'un parc Walter Mafli à Corsy, commune de Lutry, en mémoire d'un peintre qui a passé l'essentiel de sa vie dans notre canton?*
2. *Si oui, sous quelles formes ?*

Réponse du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat prend acte de la volonté des habitants de Corsy d'honorer la mémoire d'un peintre ayant longuement vécu parmi eux. Il rappelle cependant qu'il n'est pas de la compétence de l'Etat, même au nom de la protection du patrimoine, de créer un espace public sur un territoire communal et encourage donc l'association Les Amis de Corsy à s'adresser directement à la commune compétente.

Le Conseil d'Etat espère ainsi avoir répondu de manière adaptée à la présente interpellation.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 18 janvier 2023.

La présidente :

C. Luisier Brodard

Le chancelier :

A. Buffat